



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission des institutions

Rapport

Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 139, Loi regroupant l'Office Québec/Wallonie-Bruxelles pour la jeunesse, l'Office Québec-Amériques pour la jeunesse et l'Office Québec-Monde pour la jeunesse

Procès-verbal de la séance du 4 octobre 2017

Dépôt à l'Assemblée nationale :
n° 3642-20171005

QUÉBEC

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU MERCREDI 4 OCTOBRE 2017	1
REMARQUES PRÉLIMINAIRES	2
AUDITIONS	2

ANNEXE

- I. Liste des personnes et des organismes qui ont été entendus

Séance du mercredi 4 octobre 2017

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 139 – Loi regroupant l’Office Québec/Wallonie-Bruxelles pour la jeunesse, l’Office Québec-Amériques pour la jeunesse et l’Office Québec-Monde pour la jeunesse (Ordre de l’Assemblée le 19 septembre 2017)

Membres présents :

- M. Bergeron (Verchères), vice-président, porte-parole de l’opposition officielle en matière de relations internationales, de Francophonie et de Francophonie d’Amérique
- M. Boucher (Ungava)
- M. Charette (Deux-Montagnes), porte-parole du deuxième groupe d’opposition en matière de relations internationales et de francophonie, en remplacement de M^{me} Roy (Montarville)
- M. Merlini (La Prairie)
- M^{me} Montpetit (Crémazie)
- M. Rousselle (Vimont)
- M. St-Denis (Argenteuil)
- M^{me} St-Pierre (Acadie), ministre des Relations internationales et de la Francophonie
- M^{me} Vallières (Richmond) en remplacement de M^{me} Melançon (Verdun)

Témoin :

Réseau des carrefours jeunesse-emploi du Québec :

- M. Alexandre Soulières, directeur général
- M. Rudy Humbert, conseiller

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l’hôtel du Parlement.

À 15 h 36, M. Merlini (La Prairie) déclare la séance ouverte.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des remplacements.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M^{me} St-Pierre (Acadie), M. Bergeron (Verchères) et M. Charette (Deux-Montagnes) font des remarques préliminaires.

AUDITION

La Commission entend le Réseau des carrefours jeunesse-emploi du Québec.

À 16 h 30, M. le président lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux au mardi 17 octobre 2017, à 10 heures, où elle entreprendra un autre mandat.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Carolyne Paquette

Guy Ouellette

CP/vb

Québec, le 4 octobre 2017

ANNEXE I

Liste des personnes et des organismes qui ont été entendus

Liste des personnes et des organismes qui ont été entendus

Réseau des carrefours jeunesse-emploi du Québec

001M